



Manoir de La Pataudière

Conditions Générales de Vente

1. La propriété désignée "Manoir de La Pataudière" ("la Propriété") propose à la location des gîtes et chambres / suites d'hôtes sous réserve de confirmation par la sarl A.B.K. représentée par Anne-Véronique Kornicker ("le Propriétaire") au locataire ("le Client").
2. Pour réserver, le Client doit remplir et signer le formulaire de réservation et le retourner avec un acompte :
 - Pour les gîtes :
25% du montant total est dû ou 100% du montant total si la réservation a lieu moins de quatre semaines avant la date du séjour.
 - Pour les chambres / suites d'hôtes :
100% du montant de la première nuitée est dû quelle que soit la date à laquelle la réservation intervient.Suite à la réception du formulaire de réservation et du paiement, le Propriétaire adressera au Client une confirmation par email pour formaliser l'acceptation de la réservation.
3. Le solde de la réservation est dû :
 - Pour les gîtes :
au moins huit semaines avant le début du séjour.
Si le paiement du solde n'est pas effectué à la date d'échéance, le propriétaire se réserve le droit d'annuler la réservation et en avisera par email le Client.
 - Pour les chambres / suites d'hôtes :
le solde est dû sur place.Il est recommandé au Client de prévoir une assurance voyage, comprenant les frais d'annulation et d'avoir une couverture complète pour les effets personnels ceux-ci n'étant pas couverts par l'assurance du Propriétaire. Le Propriétaire dégage toute responsabilité en cas de vol, casse ou perte quelles qu'en soient les causes.
4. En cas d'annulation,
 - Pour les gîtes :
le Client sera remboursé à hauteur de 50% du montant total (moins 10% de frais de dossier) si l'annulation a lieu au moins 8 semaines avant la date de début du séjour ou à hauteur de 25% du montant total (moins 10% de frais de dossier) si l'annulation a lieu au moins 4 semaines avant la date de début de séjour.
 - Pour les chambres / suites d'hôtes :
En cas d'annulation ou de modification jusqu'à 7 jours avant l'arrivée, aucun frais ne sera prélevé. En cas d'annulation tardive (moins de 7 jours avant l'arrivée) ou de non-présentation, 100% du prix du séjour sera exigé par le Propriétaire.
5. Caution pour la location d'un gîte :
Une caution de 250 € sera demandée au Client à son arrivée, en complément de son règlement, pour couvrir tout dommage, casse ou perte. Cette caution lui sera restituée après l'état des lieux.
6. Tous les frais supplémentaires qui surviennent pendant la période de location (repas, soins bien-être ou autres services non compris dans le prix de la location ou frais pour des dégâts occasionnés) devront être réglés par le Client au Propriétaire ou son représentant avant le départ.

Manoir de « *La Pataudière* » – 3 Route de Thury-Harcourt – F-14420 Villers-Canivet

Tél : + 33 (0)2 31 20 22 57 – Mob : + 33 (0)6 80 84 73 61 – Mail : info@abknormandie.com – www.abknormandie.com

A.B.K. - SARL au capital de 1000 euros – RCS Caen B 752 817 643 – SIRET 75281764300014

7. La période de location débute à partir de 16h30 le premier jour et se termine à 10H00 le dernier jour pour un gîte ou à 11H00 pour une chambre d'hôtes.
 - Pour les gîtes :
le Client est prié de libérer sa location au plus tard à 10H.
 - Pour les chambres / suites d'hôtes :
le client est prié de libérer sa chambre pour 11H.
8. Le nombre de résidents des gîtes ou des chambres / suites d'hôtes ne doit pas dépasser celui mentionné sur la fiche de réservation, sauf autorisation écrite du Propriétaire.
9. Le Client accepte de prendre soin du gîte / de la chambre-suite d'hôtes et de le / la laisser dans un état propre et rangé à la fin de la période de location. Le Propriétaire se réserve le droit de facturer un montant forfaitaire si le client laisse la propriété dans un état inacceptable. Le client accepte de payer pour tout dommage ou casse causé par lui.
10. Pour le confort et la sécurité des personnes, il est interdit de fumer à l'intérieur de la Propriété.
11. Le Client doit signaler au Propriétaire ou à son représentant, tout défaut, dysfonctionnement ou panne d'un équipement ou d'une installation, dans la location ou dans le jardin. Des dispositions seront prises pour la réparation ou le remplacement de l'élément défectueux dès que possible.
12. Le Propriétaire ne sera pas responsable envers le Client :
 - Pour tout défaut ou interruption temporaire de la fourniture de services publics à la Propriété (eau, électricité), ni pour tout défaut, dysfonctionnement ou panne d'un équipement ou d'une installation, dans la location ou dans le jardin dédié.
 - Pour toute perte, dommage ou blessure, qui serait le résultat de conditions météorologiques défavorables, émeutes, guerres, grèves, ou d'autres questions indépendantes de la volonté du Propriétaire.
 - Pour toute perte, tout dommage ou inconfort causé ou subi par le Client, si la Propriété devait être détruite, substantiellement endommagée ou n'était plus disponible à la location avant le début de la location du Client et, dans un tel cas, le Propriétaire devrait le notifier au Client dans les sept jours et procéder au remboursement des sommes déjà versées au titre de la période de location.
 - La responsabilité du Propriétaire envers le Client ne dépassera en aucun cas la somme versée au Propriétaire pour la période de location.
13. Les animaux sont bienvenus dans la propriété après accord écrit du Propriétaire et contre paiement d'un supplément. Ils sont autorisés dans les gîtes / salons des chambres-suites d'hôtes, mais ils sont strictement interdits dans les chambres. Les animaux des visiteurs du Client sont soumis aux mêmes conditions.
14. Le Client peut effectuer son (ses) règlement (s) en Euros par carte bancaire (Mastercard, Visa), virement bancaire, chèque (émanant d'une banque française), espèces et chèques-vacances (ANCV – à partir de 3 nuitées).
15. Enfin, ces conditions générales de vente sont régies par la loi française dans tous ses aspects, de forme comme de fond, et ce contrat est réputé avoir été établi en France. Toute procédure découlant de ou en relation avec ce contrat devra être portée devant un tribunal ou une juridiction compétente en France.